

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5259**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Gestionnaire de parc informatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI)	Président de l'ACFCI, Président de l'ACFCI

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Technicien chargé de la gestion, de l'installation et de la maintenance du parc de micro-informatique ou des réseaux des entreprises, le gestionnaire de parc informatique identifie les besoins en évolution (matériels, logiciels, formations...). Il assure la gestion administrative du parc (inventaire des matériels et logiciels). Et dans le cadre de l'assistance auprès des utilisateurs, il résout les problèmes liés à l'utilisation des postes de travail bureautique et des périphériques. Il est amené à encadrer une équipe composée d'un à plusieurs techniciens en micro-informatique, dans son évolution de carrière.

Les principales activités visées par la certification sont :

- Gérer un parc informatique et son évolution
 - Installer / administrer / maintenir l'outil informatique
 - Installer / administrer et optimiser les réseaux
 - Communiquer / Conseiller / Accompagner
- GERER UN PARC INFORMATIQUE ET SON EVOLUTION
- Gérer son parc informatique
 - Définir une stratégie pour la mise en place et l'évolution du parc informatique d'une entreprise
 - Mettre en place et assurer une veille technologique

INSTALLER-ADMINISTRER-MAINTENIR L'OUTIL INFORMATIQUE

- Gérer les différents 'postes de travail' de l'entreprise
- Administrer les serveurs
- Garantir la sécurité des informations

INSTALLER, ADMINISTRER ET OPTIMISER LES RESEAUX

- Administrer le réseau local de l'entreprise
- Gérer un réseau informatique multi-sites
- Sécuriser le réseau informatique de l'entreprise
- Assurer l'interopérabilité des systèmes

COMMUNIQUER, CONSEILLER, ACCOMPAGNER

- Communiquer et rendre compte
- Assurer l'assistance utilisateur
- Contribuer à la formation des utilisateurs
- Exploiter la documentation technique en anglais

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le gestionnaire de parc informatique exerce dans des entreprises de tous secteurs et toutes tailles : Agroalimentaire, industrie, service, cabinets de consultants, banques, organismes de formation, collectivités, ... PME/PMI, grands groupes.

Cible première :

- * Technicien informatique - Maintenance informatique
- * Hotliner informatique / Dépanneur informatique
- * GPI en logistique

* Gestionnaire de Parc Informatique

Puis de manière évolutive :

- * Responsable informatique
- * Responsable de secteur (informatique)

* Responsable système d'information et Organisation

Pour les créateurs / repreneurs d'entreprises et évolution de carrière :

- Gérant entreprise Informatique (maintenance)
 - Dirigeant d'entreprise informatique
- Après évolution de carrière**, pour les experts et travailleurs indépendants :
- Consultant informatique / Conseiller informatique
- Ingénieur système

Emplois et fonctions associés :

- Gestionnaire de site internet / Technicien multimédia
- Développeur base de données
- Technico-commercial en informatique
- Informaticien - Vendeur

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les 4 blocs de compétences sont évalués par différentes modalités, ainsi que les compétences construites dans le cadre de la mission en entreprise (grille + rapport professionnel).

GERER UN PARC INFORMATIQUE ET SON EVOLUTION

- Production(s) écrite(s) : Conduite d'une GPI et gestion des licences.
- Etude(s) de cas : Rédaction d'appels d'offre et d'un plan d'investissements.
- Mise(s) en situation : Simulation d'une négociation commerciale.
- Mise(s) en application : Mise en œuvre d'un projet d'implantation ou d'évolution d'un parc informatique à l'aide d'un logiciel spécifique.
- Définition d'un système de veille inhérent au projet
- Contrôles continus : Mise en situation : Simulation de l'exercice d'une activité (qui peut être enregistrée sur support audio, vidéo, informatique) et donnant lieu à une analyse entre les stagiaires et l'intervenant
- Jeux de rôle : Entretiens téléphoniques / négociation / animation de réunions ...

INSTALLER-ADMINISTRER-MAINTENIR L'OUTIL INFORMATIQUE

- Production(s) écrite(s) : Questionnaire mesurant les connaissances en architecture PC / Vérification des connaissances sur les technologies et l'administration des serveurs.
- Mise(s) en application : -installation, déploiement de matériels et de systèmes d'exploitation / Recherche de pannes machines / Installation d'un parc machines avec administration centralisée par des serveurs.

INSTALLER, ADMINISTRER ET OPTIMISER LES RESEAUX

- Production(s) écrite(s) : Vérification des connaissances théoriques des réseaux locaux et distants / Contrôle des notions fondamentales sur la sécurité et la protection des réseaux informatiques.
- Mise(s) en application : Mise en réseau des éléments actifs du parc / Diagnostic et dépannage des problèmes réseaux / Mise en place de solutions de sécurité et d'optimisation des réseaux

COMMUNIQUER, CONSEILLER, ACCOMPAGNER

- Mise(s) en situation : Exposé oral, prise de parole en groupe de travail.
- Production(s) écrite(s) : Mémoire de stage / Manuel des procédures d'exploitation / Cahier des charges / Création de visuels
Traduction d'une documentation technique / Tests linguistiques.

MISSION EN ENTREPRISE (Grille de Suivi & d'Evaluation)

- Pertinence des solutions proposées - autonomie - Intégration dans une équipe - Comportements observés en entreprise ...

Compte pour 10% dans l'attribution du titre

RAPPORT PROFESSIONNEL (Ecrit / Soutenance)

- Présentation de l'entreprise
- Problématique du projet confié à l'apprenant
- Actions, réalisations
- Bilan de la mission

Compte pour 25% dans l'attribution du titre

Validité des composantes acquises : an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de la façon suivante et comprend au minimum : - 1 Président (membre qualifié représentant le monde économique) - 1 Représentant de l'établissement concerné (<i>Directeur de centre ou Responsable du programme</i>) - 1 Représentant des employeurs - 1 Représentant des salariés - 1 ancien stagiaire (en activité dans le secteur concerné) - 1 formateur / intervenant (voie consultative)
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 26 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site ACFCI : <http://www.acfci.cci.fr>

Portail formation ACFCI : <http://formation-emploi.cci.fr>

Lieu(x) de certification :

ACFCI

46 Avenue de la Grande Armée 75017 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Réseau national INFORMATIQUE, sous l'égide de L'ACFCI (Organisme Certificateur) :

CCI du DOUBS

IMEA - Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

46, Avenue Villarceau- 25042 BESANCON Cedex

Téléphone : **03.81.25.25.22** // Télécopie : 03.81.25. 25. 04 // E-mail : imea@doubs.cci.fr

CCI de L'INDRE

16 Place Saint-Cyran - 36000 CHATEAUROUX

Téléphone : **02.54.53.52.00** // Télécopie : 02.54.53.52.19 // E-mail : dir.formation@indre.cci.fr

CCI du MORBIHAN

CCI Formation, 2 Bis rue Edouard Beauvais - 56323 LORIENT Cedex

Téléphone : **02.97.64.37.80** // Télécopie : 02.97.64.04.56 //

E-mail : formation.informatique@morbihan.cci.fr

Historique de la certification :

Ancien libellé : Technicien supérieur en réseaux et micro-informatique, délivré par la CCI du Doubs, groupe IMEA (Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 26 janvier 2002)

Certification précédente : Technicien supérieur en réseaux et micro-informatique (fiche incomplète)